

AVIS PUBLIC

Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le **19 décembre 2024**, le conseil municipal a adopté les projets de règlements qui suivent :

- **Projet de règlement n° 58-2024 nouveau règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments**

Le projet vise à :

- régir l'occupation et l'entretien des bâtiments.

- **Projet de règlement n° 59-2024 modifiant le règlement sur les usages conditionnels n° 2012-13**

Le projet de règlement vise à :

- autoriser de pleins droits les commerces de produits agricoles de la ferme, sur la ferme.

- **Projet de règlement n° 60-2024 modifiant le plan d'urbanisme n° 2012-05**

Le projet de règlement vise à :

- l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

- **Projet de règlement n° 61-2024 modifiant le règlement de zonage n° 2012-06**

Le projet de règlement vise à :

- ajouter des normes en lien avec l'article 59 en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- ajouter une disposition sur les types de revêtements de toiture autorisés et de préciser les revêtements extérieurs autorisés;
- réglementer les résidences de tourisme;
- autoriser la classe d'usage "Industrielle légère" dans la zone A-GF-01 spécifiquement pour le lot n° 6 133 562;
- retirer comme usage conditionnel, les commerces associés à l'usage agricole;
- autoriser les conteneurs comme bâtiment accessoire dans les zones agroforestière (A-GF);
- ajouter un plan des secteurs viables en annexe.

- **Projet de règlement n° 62-2024 modifiant le règlement de lotissement n° 2012-07**

Le projet de règlement vise à :

- permettre le remembrement d'un terrain.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 08 janvier 2025, à **16h30 au 184-A rang Saint-Antoine** à Sainte-Sophie-de-Lévrard. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population les projets de règlements ci-haut énumérés et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront les projets de règlements et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal du 174-A, rang Saint-Antoine sur les heures d'ouverture régulières.

Le projet de règlements contient des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : <https://sigale.ca>

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le **20 décembre 2024**.



Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière